

Il reste que la grande majorité du commerce des services financiers a lieu par le biais des ventes des sociétés affiliées. Cela tient essentiellement aux exigences réglementaires visant à permettre aux organismes nationaux de réglementation de superviser les activités des institutions financières dans l'intérêt des déposants nationaux et des titulaires de polices d'assurances et, dans les cas de problèmes de solvabilité, de saisir l'actif des sociétés.

La présence commerciale du Canada dans le marché américain des services financiers est importante, ainsi que le démontre le tableau 11.

Tableau 11. Exportations du mode 3 à destination des États-Unis par industrie : finances, assurances, immobilier (en millions de dollars canadiens)

	1989	1998	Croiss. ann. moy. (%)
Total	15 639	27 907	6,6
Finance, sauf les banques	230	4 486	39,1
• Intermédiation financière non réalisée par le biais de dépôts et services connexes	s. o.	1 692	s. o.
• Valeurs mobilières, contrats de marchandises et activités connexes	s. o.	2 794	s. o.
Assurances	10 479	15 406	4,4
Immobilier	4 930	3 528	-3,6

Source : Tableau A2, en annexe.

Comme nous pouvons le constater, les sociétés affiliées des compagnies d'assurances canadiennes ont vendu pour 15,4 milliards de dollars en services d'assurances aux États-Unis en 1998. De plus, les sociétés affiliées canadiennes ont enregistré un chiffre d'affaires de 4,5 milliards de dollars en services financiers non bancaires. Les ventes pour ces deux types de services par les entreprises canadiennes ont représenté respectivement 16 p. 100 et 20 p. 100 des ventes totales par des sociétés étrangères sur le marché américain.

De tels chiffres n'existent pas pour le secteur bancaire. Par contre, les banques canadiennes ont été actives aux États-Unis